

SOYEZ HONNÊTE

Le fait de dissimuler ou de fournir intentionnellement des informations trompeuses ou inexactes dans une demande de prestations d'AC est considéré comme une fraude, qui est punie par la loi. Veillez à vérifier l'exactitude de toutes les informations que vous fournissez lorsque vous déposez une demande de prestations d'AC.

✓ S'INSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI

Vous devez déposer une demande de prestations d'AC auprès du Département du travail de l'État de New York (NYSDOL). Le moyen le plus simple de postuler est de le faire en ligne sur unemployment.labor.ny.gov. Chaque demande est unique et doit être évaluée par le NYSDOL pour déterminer l'éligibilité. Pendant cette période, le NYSDOL propose des services de recherche d'emploi conçus pour vous aider à retrouver du travail le plus rapidement possible.

√ RECHERCHER ACTIVEMENT UN EMPLOI

Vous devez effectuer au moins trois activités de recherche d'emploi pour chaque semaine au cours de laquelle vous déposez une demande de prestations. Veillez à conserver une trace de vos activités de recherche d'emploi, car votre demande peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment.

✓ NE PAS REFUSER UN TRAVAIL CONVENABLE

Le refus d'une offre de travail convenable peut entraîner un refus ou un retard dans le versement de vos prestations.

Consultez notre site Web dol.ny.gov/unemployment si vous avez des questions supplémentaires concernant votre demande.

√ SIGNALER TOUS LES TRAVAUX

Vous devez déclarer toutes les heures travaillées pour chaque semaine de travail lors de la demande de prestations d'AC, y compris le travail à temps partiel ou temporaire.

✓ LIRE LES INFORMATIONS FOURNIES

Il vous incombe de connaître et de respecter les règles de l'AC de New York lorsque vous déposez une demande de prestations d'AC. Afin d'éviter toute erreur pouvant entraîner un trop-perçu, vous devez lire attentivement tous les documents qui vous sont envoyés et répondre aux demandes.



Consulter le Guide sur le processus d'indemnisation des demandeurs d'AC